

CHALLENGE DES BOURLINGUEURS DE L'ASAF

Il s'agit, ici d'un challenge destiné à mettre en évidence, ceux des licenciés les plus assidus dans la participation des épreuves de **plusieurs disciplines**.

La participation à ce challenge sera individuelle et son classement reprendra aussi bien **les pilotes que les co-pilotes**.

Ce challenge sera intitulé : **Challenge des Bourlingueurs**.

Il sera accessible **gratuitement et automatiquement** à tous les licenciés annuels de l'ASAF.

Toutes les épreuves reprises aux Championnats de la F.W.B. des disciplines **Rallye** (B et B-Short), **Rallye Sprint, Course de Côte/Sprint** et **Slalom** entreront en ligne de compte.

Toutes les épreuves auront le même coefficient et il ne sera tenu compte que **de la place occupée dans la "Classe"** (Division pour les Prov'Historic S/R).

Lors de chaque épreuve, le 1^{er} classé **d'une classe de cylindrée** (aussi bien le pilote que le co-pilote éventuel) marquera **99 points**, le 2^e marquera 98 points et ainsi de suite jusqu'au 99^e classé, qui marquera **1 point**.

Les classements du **Challenge des Bourlingueurs** seront mis à jour sur le site Internet de l'ASAF (www.asaf.be) après chaque épreuve.

A la fin de la saison, le vainqueur sera celui qui aura comptabilisé le plus de points.

Il est bien entendu que ce challenge sera indépendant des championnats traditionnels et sera organisé en plus de ceux-ci.

Le **premier** du challenge sera récompensé par **3 engagements gratuits à des rallyes*** du Championnat F.W.B.- 2020, dans la division de son choix.

Le **deuxième** recevra **2 engagements gratuits à des rallyes*** Championnat de la F.W.B. - 2020, dans la division de son choix.

Le **troisième**, quant à lui recevra **1 engagement gratuit à un rallye*** du Championnat de la FWB – 2020, dans la division de son choix.

Du **4^{ème} au 10^{ème}** classés, la récompense sera constituée par un **engagement gratuit**, pour une **course de côte/sprint, un Rallye Sprint ou pour deux slaloms** des Championnats de la F.W.B. 2020 (à leur meilleure convenance).

*Ces disciplines pourront être remplacées par d'autres à la demande des lauréats mais l'intervention financière de l'ASAF se limitera, alors, au montant correspondant à celui de la récompense obtenue.

En cas d'égalité, les prix seront cumulés et partagés entre les ex aequo.

Ces prix seront remis lors de la remise des trophées de l'ASAF, **en décembre 2019**.

Le choix des épreuves auxquelles les lauréats désiraient participer est laissé à leur appréciation.

Ces engagements seront, toutefois, nominatifs et intransmissibles.